

**CHARTRE DE L'ECOLE  
BILINGUE DE HAUTE-SAVOIE  
2018/2019**

Pré de Challes  
&  
Pré Faucon

L'Ecole Bilingue de Haute-Savoie propose une scolarisation primaire bilingue afin d'offrir un apprentissage en Anglais et en Français à des enfants francophones, anglophones ou allophones.

Dans la société d'aujourd'hui, l'ouverture culturelle, la pratique des langues, bénéficier d'un environnement international sont des atouts majeurs. Des études montrent que l'apprentissage des langues est d'autant plus profitable qu'il est commencé tôt dans la scolarité. La volonté de l'Ecole Bilingue de Haute-Savoie est de dispenser un enseignement de qualité et de contribuer au développement personnel des enfants tout en leur apportant un précieux bagage linguistique et culturel.

L'Ecole Bilingue de Haute-Savoie est un établissement sous contrat simple avec l'État. Ce lien privilégié permet à l'Inspection Académique de venir contrôler le travail des enseignants sous contrat, l'application des programmes de l'Education Nationale et soutenir les initiatives pédagogiques

---

**I – LES OBJECTIFS**

▪ **ACCUEILLIR**

- ✓ les enfants non-anglophones qui souhaitent acquérir des compétences en Anglais,
- ✓ les enfants anglophones qui souhaitent pouvoir conserver un apprentissage dans leur langue maternelle.

▪ **EPANOUIR**

- ✓ Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant dans un contexte multiculturel bilingue (Français-Anglais) pour qu'il devienne un être responsable, ouvert et tolérant aux autres, sachant communiquer en Français et en Anglais, tout en ayant de bonnes bases de connaissances et un sens de l'effort rigoureux.

## ▪ TRANSMETTRE ET DEVELOPPER

### ✓ **Le bilinguisme**

- A l'école maternelle, notre objectif est que l'enfant parvienne à comprendre l'anglais à son niveau dès la fin de sa première année de scolarité, et s'exprimer à son niveau en anglais dès la fin de sa seconde année scolaire.
- A la fin du cycle scolaire primaire, notre objectif est que chaque enfant parvienne à comprendre la personne anglophone, s'exprimer en anglais à son niveau dans de nombreuses situations quotidiennes, répondre à des consignes précises, savoir lire et écrire en anglais.

### ✓ **De nouvelles compétences**

Outre l'acquisition progressive de la langue anglaise comme seconde langue, notre enseignement visera à développer les compétences suivantes :

#### - **Les « Savoir-être »**

Donner aux enfants de l'école tous les atouts pour communiquer avec les autres (utilisation de l'anglais), être ouvert aux autres et aux autres cultures (tolérance), acquérir un sens de l'effort, devenir responsable, agir en citoyen conscient, mener des actions écologiques et solidaires, être autonome, développer sa conscience corporelle.

#### - **Les « Savoir »**

Transmettre aux enfants les enseignements de base exigés par l'Education Nationale en France, notamment par un apprentissage de la lecture et de l'écriture dès la dernière année de maternelle (méthode syllabique), l'acquisition rigoureuse des objectifs des programmes scolaires nationaux, des expériences sensorielles et motrices, surtout en maternelle.

#### - **Les « Savoir-faire »**

Donner aux enfants les outils nécessaires à leur adaptation dans le monde environnant : des méthodes de travail pour qu'ils puissent s'adapter à tout environnement scolaire, des outils pour la réalisation et la création artistique, développer la curiosité pour connaître et comprendre le monde qui les entoure, grâce à des expérimentations en sciences, visites et témoignages en histoire, sorties scolaires....

## II – DES MISES EN OEUVRE

### ▪ UN REGLEMENT INTERIEUR

L'Ecole Bilingue de Haute-Savoie se veut un lieu d'épanouissement de chaque enfant, c'est un espace social qui éduque à la vie en groupes, à l'altruisme.

Un règlement intérieur établit un ensemble de règles auxquelles chaque parent adhère, et que chaque enfant s'appropriera pour les respecter. **Ce règlement, appelé Règles de Vie, est donné à la rentrée scolaire et doit être signé par chaque enfant et ses parents.**

Ce règlement implique le respect de chacun :

- de soi-même
- des autres
- de son entourage

L'Ecole Bilingue de Haute-Savoie adopte la discipline positive. Cela signifie une discipline basée sur des règles claires, un système de reconnaissance des comportements positifs (en équipe « team points » ou individuellement) et des conséquences pour les comportements négatifs (isolement dans une autre classe, fiche de réflexion...).

Le non-respect récurrent des règles de vie de l'école (manifestation de violences par exemple) pourra entraîner jusqu'à une exclusion de l'école.

### ▪ UNE PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DE L'ECOLE

Pour mener à bien les projets pédagogiques et la transmission des valeurs de l'Ecole Bilingue de Haute-Savoie, il est demandé à tous les parents (ou membres de la famille) de s'impliquer **au moins une fois dans l'année sur une action de bénévolat relative à l'école.**

Voici, par exemple, quelques domaines d'actions dans lesquels il est demandé aux parents de s'investir :

- Participation aux associations de parents (ATPA/OTPA) en tant que membre actif ou en aide ponctuelle : fête de Noël, fête de l'école (stands), vente des gâteaux...
- Aide à la bibliothèque,
- Bricolage ponctuel,
- Animation musicale pour la fête de Noël,
- Communication (page Facebook, prise de vue pendant les spectacles,...),
- Gestion informatique (maintenance des ordinateurs),
- Pour l'école Pré de Challes, participation à l'organisation du dépose-minute.

A la rentrée scolaire, un courriel est communiqué aux parents afin qu'ils puissent s'inscrire pour au moins une des actions. Les parents qui souhaitent s'impliquer dès à présent peuvent d'ores et déjà se manifester.

**L'inscription à l'école implique l'adhésion de l'enfant et des parents à cette charte, ainsi qu'au règlement intérieur.**